

Le 4 décembre 2009

Messieurs Sébastien BLOC et Olivier STEU  
134 bis, rue de Vaugirard  
75015 Paris

## LETTRE DE MISSION

Entre l'entreprise **MODDDJO** représentée par **M. Sébastien Bloc et M. Olivier Steu** et la **Société Khépri Finance** représentée par **Mme Evelyne Revellat et M. Jean Saint-Cricq**.

Messieurs,

Pour faire suite à nos conversations, vous trouverez ci-après la description de la mission que vous envisagez de nous confier.

### **1 – Mission principale :**

Mission d'assistance au lancement et au développement de la Société Modddjo qui s'articule autour de trois axes à mener simultanément :

1. Assistance à la préparation de la présentation de votre projet et à la stratégie de prospection des investisseurs,
2. Recherche systématique des subventions auxquelles vous êtes éligibles,
3. Assistance à la levée de fonds proprement dite.

### **2 – Présentation des intervenants :**

**Jean Saint-Cricq** : HEC, Master d'Ingénierie Financière et gestion de patrimoine (2009). Carrière de créateur et chef d'entreprises dans les domaines pharmaceutiques et parapharmaceutiques. Grande expérience des cessions-acquisitions. Ancien Conseiller de la Banque de France.

### **Evelyne Revellat :**

ESC Grenoble, G.E.M. (Grenoble Ecole de Management), carrière chez Hewlett-Packard, puis chez Etam (mode). En 2000, elle crée sa société pour accompagner les dirigeants dans le développement stratégique de leur entreprise avec intégration de la stratégie personnelle et financière des Dirigeants.

Arkanissim Finance (par différence)

134 bis, rue de Vaugirard - 75015 PARIS - FRANCE  
SARL KHEPRI Finance au capital de 10 000 € - Groupe Arkanissim Finance  
Tél. +33 (0)1 47 06 32 54 - Fax +33 (0)1 9 57 74 32 54 - [www.arkanissim.fr](http://www.arkanissim.fr)  
SIRET (Insee) 491 837 939 00012 - APE 741 G - N° TVA FR 60498837939





**4.2 – Partie subventions :**

- Après en fonction du BP de référence avant le 31/12/09
- a. Partie fixe de 4500 Euros.
  - b. Partie variable : 20 à 25% du montant des subventions, et 5 à 7% des avances remboursables et des crédits d'impôt.
  - c. Paiement de la partie variable de cette rémunération au jour du versement des subventions.

**4.3 – Autres points :**

- a. Frais encourus par les consultants pour cette mission remboursés à l'€/€ sur présentation des justificatifs et accord préalable,
- b. Pour toute autre mission que Modddjo pourrait nous confier (audits, conseil patrimonial, négociations bancaires, conseil permanent en matière financière...) : devis préalable et accord formel entre les parties,
- c. Il pourra être mis fin à cette mission à tout moment, par l'une ou l'autre des parties, sans justification et avec un préavis de un mois.

---

**DATE ET SIGNATURE**

**Bon pour accord :**

Si les termes de cette proposition vous agréent, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner un exemplaire de la présente, revêtu de la mention manuscrite "*bon pour mission dans les conditions ci-dessus*", datée et signée.

Nous sommes très heureux de pouvoir vous assister dans ce projet et de défendre au mieux vos intérêts. Nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Fait le,

en deux exemplaires

**Evelyne REVELLAT  
Jean SAINT-CRICQ  
Société KHEPRI Finance**

**Sébastien Bloc  
Olivier Steu  
Société MODDDJO**

- par la différence